

Caroline Roux : "Une nouvelle offensive contre l'embryon"

Article rédigé par *Caroline Roux*, le 21 juin 2013

Secrétaire générale d'Alliance VITA, Caroline Roux expose les nouvelles manoeuvres visant à obtenir la levée de l'interdiction de la recherche sur l'embryon. Elle appelle à la mobilisation pour bloquer ce passage en force, notamment en agissant sur le front européen avec la pétition Un de Nous.

Liberté politique. — L'examen de la loi qui vise à autoriser la recherche sur l'embryon aura lieu le 11 juillet prochain. Quel est l'enjeu ?

Caroline Roux — En autorisant explicitement la recherche sur l'embryon, la proposition de loi bouleverse un principe éthique majeur qui confère à l'embryon humain une protection symbolique. Malheureusement cette protection avait déjà été mise à mal à partir de 2004, puisque des dérogations à l'interdiction de recherche avaient été autorisées.

Aujourd'hui, avec plus de recul, nous savons qu'en plus d'une régression éthique, cette recherche constitue une impasse scientifique. Elle n'a donné aucun résultat significatif. Les sociétés de biotechnologie se détournent actuellement des cellules souches embryonnaires à l'instar de la société américaine Geron, pour investir dans la technique des cellules reprogrammées (IPS).

Le prix Nobel de médecine vient d'ailleurs d'être attribué au professeur japonais Yamanaka qui est à l'origine de cette découverte. Et le Japon vient d'annoncer les premiers essais cliniques à base de cellules IPS, ce qui constituerait une première mondiale.

Il ne s'agit pas de freiner la recherche, au contraire, mais de demander qu'elle soit conduite avec des procédés respectant la dignité humaine de l'embryon. Or la France fait fausse route : autoriser la recherche sur l'embryon est inutile et dangereux.

Pourquoi une telle obstination ?

Nous sommes stupéfaits par cette précipitation de la part du gouvernement qui entend faire voter ce texte coûte que coûte pendant l'été, sans débat, alors que notre législation prévoit que toute modification bioéthique soit précédée de la consultation des Français par des états-généraux.

On peut s'interroger sur les conflits d'intérêts en jeu : certaines entreprises de l'industrie pharmaceutique et des laboratoires de recherche en pharmacologie convoitent les cellules embryonnaires. Elles représenteraient à terme des économies énormes en supprimant les étapes coûteuses de la recherche animale. Car l'embryon humain, lui, est gratuit, issu des stocks d'embryons congelés (171 000 en France) consécutifs à des fécondations *in vitro*.

En effet, l'Union européenne a adopté des règles très contraignantes pour encadrer les recherches sur

l'animal, y compris au stade fœtal. Elles ont été transposées en France le 1^{er} février 2013. Il est devenu plus difficile et coûteux de travailler avec des animaux qu'avec des embryons humains. Le 11 mars dernier est également entré en vigueur l'interdiction totale de l'expérimentation animale pour tester les produits cosmétiques commercialisés en Europe.

Il est inacceptable que les efforts européens et nationaux en faveur du respect de l'animal se fassent au détriment de l'embryon humain, traité comme un rat de laboratoire.

La France deviendrait-elle à la traîne de l'Europe pour les droits de l'homme ? La Cour européenne de Justice a, en effet, interdit en 2011 la brevetabilité des technologies de recherche qui s'appuient sur les cellules souches obtenues par la destruction d'embryons humains, avec effet contraignant pour les 27 pays de l'Union. Elle a reconnu qu'un être est humain dès sa conception, ce qui lui vaut une protection particulière.

Sur le plan humain, je suis personnellement saisie par le sort si injuste réservé à ces embryons, pourtant si désirés par leurs parents à l'origine, puis laissés à la convoitise des chercheurs.

Comment se mobiliser d'ici le 11 juillet ?

Un nouveau front en faveur de la protection de l'embryon s'est levé en France et en Europe. Avec l'initiative Un de nous, Alliance VITA y est engagée aux côtés de la Fondation Jérôme-Lejeune, les Associations familiales catholiques et le Comité protestant évangélique pour la Dignité humaine.

En quelques semaines, 600 000 européens, dont 42 000 Français ont déjà signé pour demander l'arrêt des financements des programmes conduisant à la destruction d'embryons humains. Nous intensifions la mobilisation en France : plus il y aura de signatures supplémentaires d'ici le 11 juillet, plus nous pourrons les faire valoir auprès des députés avant l'examen de la loi. Je rappelle que cette initiative a une valeur juridique. C'est plus qu'une pétition : elle nécessite d'indiquer un numéro d'identité (carte d'identité, passeport ou permis de conduire). Les données sont protégées au niveau de la Commission européenne. C'est ce qui fait sa force de représentativité et lui donne une force particulière.

Pour signer la pétition Un de Nous : www.undenous.fr.

Pour approfondir les enjeux de la recherche sur l'embryon : www.alliancevita.org